

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2014

RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1468)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD29

présenté par
M. Savary, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 48, substituer au mot :

« désignation »,

le mot :

« nomination ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.